



- Faculté de droit
- · www.unine.ch/droit

Systèmes de soins et assurance maladie (4DR2242)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

• Semestre Printemps

Equipe enseignante:

En fonction des thèmes étudiés, l'intervention de tiers pour des éclairages sur des points spécifiques peut être prévue.

Objectifs:

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de comprendre l'organisation du système de soins en Suisse, ainsi que son financement.

Contenu:

Ce cours sera introduit par l'étude des textes de l'OMS en matière de soins de santé, ainsi que des différents paramètres qui influencent l'organisation des systèmes de soins. Il se poursuivra par une comparaison des choix helvétiques avec les options prises dans d'autres pays. Il donnera ensuite l'occasion d'étudier le partage de compétences entre la Confédération et les cantons, et d'examiner les rôles respectifs des différents intervenants (Etat, institutions de soins, professionnels de la santé et assureurs sociaux). Le cours se terminera par l'étude de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et celle des autres assurances sociales qui prévoient des prestations en cas de recours au système de soins, et l'articulation entre assurance sociale et assurance privée (complémentaire) dans ce domaine.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Documentation:

Les références bibliographiques sont indiquées en début de cours, et au fur et à mesure de l'enseignement. La documentation est transmise aux étudiants par le biais du portail de cours Claroline.